

BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Adresser toute correspondance : 11, rue de la Rochefoucauld – 75431 PARIS CEDEX 09

Téléphone : 01 53 32 24 50 – Télécopieur : 01 53 32 24 54 – E-mail : bcf.courrier@bcf.asso.fr

ADDITIF à la Circulaire n° 6/2002

OBJET : *Réintégration de la
République Fédérale de Yougoslavie*

message important

Monsieur le Directeur,

Nous référant à notre circulaire n° 6/2002 du 20 février 2002,

nous vous confirmons que la nouvelle convention avec le bureau de la

République Fédérale de Yougoslavie pour les pays de l'E.E.E. et la Suisse

entrera bien en vigueur le 1er mars 2002 à 0 heure.